|  |  |
| --- | --- |
| **la**

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

La Désorganisation Du Travail :

DDT

L’OTT, une priorité…..

Voilà quatre mois maintenant que la Direction a pondu son projet de nouvelle organisation du temps de travail.

D’après elle, rien de plus urgent, il en va de notre compétitivité !

Un argument difficile à avaler quand on voit les chiffres des ventes et des profits qui touchent des sommets d’année en année.

Un argument inacceptable quand on voit la désorganisation chronique du travail qui devient la règle sur tous les sites. Une désorganisation dont on finit d’ailleurs par se demander si elle n’est pas désirée voire organisée pour ensuite justifier une reprise en main façon **Lean et OTT.**

*« Mobilisation et unité syndicale…sur fond d’élection »*

Mais voilà, face aux réactions des salariés contre ce recul des conditions de vie que serait une réduction de l’amplitude horaire, la Direction a dû ralentir le rythme et étaler dans le temps, les réunions de négociations.

Nous venons de vivre des élections professionnelles avec lqes résultats que nous connaissons et malgré nos divergences syndicales, l’unité tient toujours pour dire non à ce projet OTT et cela n’arrange pas les affaires de la Direction Générale qui a en point de mire les élections à venir, en Juin, dans les quatre sites qui n’ont pas encore voté.

Alors nous assistons à un changement tactique de sa part. Le temps d’habillage et l’encadrement de la pause de 12 minutes qui étaient inclus dans le nouveau projet seraient maintenant négociés séparément.

Nous voilà devant un projet à avaler en plusieurs bouchées…une cuillère pour Dassault, une cuillère pour EADS, une cuillère pour Corbeil-Essonnes…

*« 13 heures de change mensuel payé 50€ brut !!! »*

La Direction Générale cherche ainsi à ferrer, par un appel du pied non déguisé, la signature d’un syndicat, en le ou les appâtant par une prime ridicule au vu de notre tarif horaire individuel.

L’effet recherché est la division de l’unité syndicale afin de nous faire avaler le plus gros morceau qu’est l’augmentation significative de la plage fixe.

Mais la CGT Dassault Martignas fait confiance à la lucidité des syndicats et des salariés afin de ne pas tomber dans le panneau. Nous ne nous ferons pas acheter par une prime de 50€ brut qui ne compensera en rien les galères causées par une réduction de l’amplitude horaire.

Nous devons rester attentifs, soudés et réactifs afin de ne pas se laisser berner.

Continuons à dire non à la Désorganisation du Temps de Travail !

La CGT Dassault Aviation Martignas espère que vous avez passé de très bonnes fêtes, profité de celles-ci pour se reposer et d’être revenu en forme à 5h54 pour les équipiers du matin, entre 7h et 8h30 pour les horaires normaux !

**Cela en 2015, 2016,2017 etc…**

Martignas, le 08 Janvier 2015